

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « AMEN BANK » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 27 avril 2023

A partir du 28 octobre 2024,

- Les **30 264 000** actions anciennes de la société « **Amen Bank** » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : AB24
 - Code ISIN : TN66JFM5A518
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **4 656 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de deux (02) actions nouvelles pour treize (13) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.